

2020

DEVILLE LES ROUEN BILAN PERISCOLAIRE 2019/2020

GARDERIES & ATELIERS DU MIDI



SERVICE JEUNESSE, ECOLES, SPORTS



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. LES GARDERIES PERISCOLAIRES	3
A. REpondre au besoin de garde des familles.....	3
B. FONCTIONNEMENT DES GARDERIES.....	4
C. LOCALISATION DES GARDERIES.....	4
➤ ECOLES ANDERSEN, BITSCHNER, CRETAY.....	4
➤ ECOLE ROUSSEAU.....	4
➤ ECOLE CHARPAK.....	4
➤ ECOLE PERRAULT.....	4
D. RECRUTEMENT DU PERSONNEL DES GARDERIES.....	5
E. FREQUENTATION DES GARDERIES	5
F. TARIFICATION DES GARDERIES PERISCOLAIRES	7
G. ENQUÊTE EXTENSION DES HORAIRES DES GARDERIES.....	7
H. BILAN FINANCIER.....	8
II. LA PAUSE MERIDIENNE	8
A. SYNTHÈSE DES ATELIERS DU MIDI PROPOSÉS PAR ÉCOLE	9
B. BILAN FINANCIER	10
III. PARTICIPATION DES ENFANTS A LA COMMISSION DES MENUS	11
IV. LA COORDINATION PERISCOLAIRE	11
CONCLUSION	13
ANNEXES	14
➤ TABLEAUX DÉTAILLÉS DES FREQUENTATIONS	14
➤ PROJET PÉDAGOGIQUE PERISCOLAIRE.....	
➤ RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES GARDERIES.....	



INTRODUCTION.

Le projet éducatif de territoire « plan mercredi » 2019/2021 voté au conseil municipal, s'inscrit dans une démarche globale en direction des jeunes de Déville lès Rouen. Il y est largement fait référence au temps périscolaire, lequel est assuré par le Service Jeunesse, Ecoles et Sports. Il a en charge le fonctionnement de deux dispositifs sur le temps périscolaire, à savoir : celui des garderies avant et après la classe, et celui des ateliers éducatifs du temps du midi.

I. LES GARDERIES PERISCOLAIRES.

Cette offre de service a pour objectif de répondre aux besoins des familles Dévilloises.

A. REPONDRE AU BESOIN DE GARDE DES FAMILLES

Ce besoin peut se réaliser en permettant un accueil adapté aux besoins quotidiens des familles, lequel repose sur l'adaptabilité des garderies périscolaires. Ainsi les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant soit le matin, soit le soir, ou matin et soir.

Les inscriptions se font au pôle inscription du service Jeunesse, Ecoles et Sports, tout au long de l'année.

B. FONCTIONNEMENT DES GARDERIES

Elles sont organisées pour permettre un accueil pré et post scolaire, dans toutes les écoles préélémentaires et élémentaires de la Ville. Elles sont ouvertes pendant les périodes scolaires tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 7h30 et jusqu'à 18h00.

Au-delà de 18h00, les usagers sont facturés 5 fois le tarif en vigueur, conformément au règlement intérieur.

C. LOCALISATION DES GARDERIES

➤ ECOLES ANDERSEN, BITSCHNER, CRETAY

7h30 à 8h35 & de 16h45 à 18h00.

- Dans la salle de restauration, la grande salle de jeux, BCD et la cour de récréation.

➤ ECOLE ROUSSEAU

7h30 à 8h20 & de 16h30 à 18h00.

- Dans la salle 5 (BCD) de l'école, la cour de récréation et le terrain de sports situé entre l'école et la Maison des Arts et de la Musique.

➤ ECOLE CHARPAK

7h30 à 8h20 & de 16h30 à 18h00.

- Dans le hall d'accueil de l'école et la cour de récréation.

➤ ECOLE PERRAULT

(Cette garderie accueille les élémentaires de l'école Blum)

7h30 à 8h20 & de 16h30 à 18h00.

- Dans la salle de restauration, la BCD (uniquement le mardi soir en partenariat avec l'Association Lire et Faire Lire »), la grande salle de jeux et la cour de récréation.

D. RECRUTEMENT DU PERSONNEL DES GARDERIES

Les équipes sont constituées de deux personnes par site.

Ainsi, douze animateurs interviennent le matin et le soir et sont recrutés pour toute l'année scolaire sous contrat.

La qualification varie d'une personne à une autre : avec ou sans BAFA ou BAFD mais toujours avec une expérience personnelle ou professionnelle.

Le recrutement est assuré en partenariat entre le service Jeunesse, Ecoles et Sports et le service des Ressources Humaines.

E. FREQUENTATION DES GARDERIES

Ce sont les animateurs qui sont chargés du pointage des présences des enfants sur chaque créneau, à l'aide d'une tablette tactile.

Ainsi, les enfants sont pointés en fonction de leur présence :

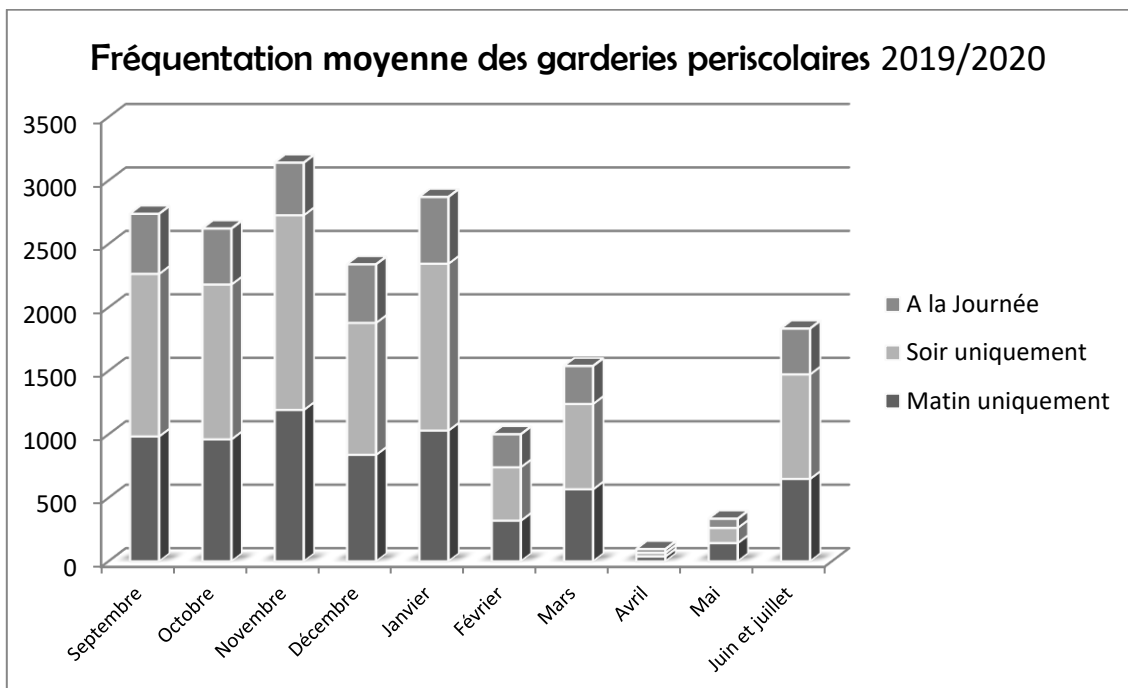
- Le matin
- Le soir
- A la journée (le matin et le soir du même jour).

De cette gestion minutieuse dépend ensuite la facturation aux familles.

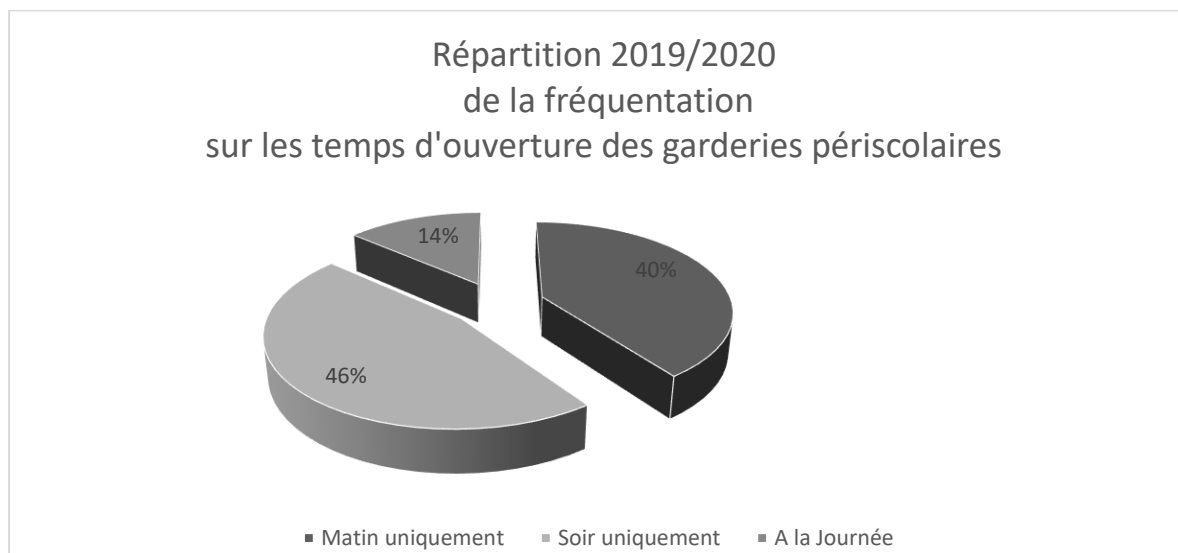
Comparatif de fréquentation :

2018/2019				Nbre de jours d'ouverture
	Matin	Soir	Journée	142
Totaux Annuels	6341	7780	3180	
Moyenne	44,65	54,79	22,39	

2019/2020				Nbre de jours d'ouverture
	Matin	Soir	Journée	138
Totaux Annuels	6726	8456	3491	
Moyenne	48,74	61,28	25,30	



Le comparatif avec l'année précédente est difficile à analyser dans la mesure où la ville est repassée à la semaine des 4 jours.



F. TARIFICATION DES GARDERIES PERISCOLAIRES

Tarifs Garderies Périscolaire 2018/2019				
DEVILLOIS	Quotient familial	Matin	Soir	Journée
	de 0 à 442	1,44 €	2,15 €	2,91 €
	de 442,01 à 711	2,05 €	2,92 €	3,86 €
	711,01 et plus	2,50 €	3,59 €	4,72 €
NON DEVILLOIS		2,57 €	3,68 €	4,82 €

Tarifs Garderies Périscolaire 2019/2020				
DEVILLOIS	Quotient familial	Matin	Soir	Journée
	de 0 à 446	1,45 €	2,17 €	2,93 €
	de 446,01 à 711	2,07 €	2,95 €	3,90 €
	711,01 et plus	2,52 €	3,62 €	4,76 €
NON DEVILLOIS		2,60 €	3,73 €	4,88 €

Bien que l'inscription soit obligatoire en début d'année, la facturation n'est effectuée qu'à la fréquentation réelle des enfants.

G. ENQUÊTE EXTENSION DES HORAIRES DES GARDERIES

Suite à des sollicitations de certains parents pour étendre les horaires de garderie jusqu'à 18h30, une consultation a été organisée par la Mairie dans toutes les écoles.

Le sondage indiquait notamment qu'une extension des horaires induirait des coûts supplémentaires pour la Ville qui seraient le cas échéant répercutés sur les tarifs.

Synthèse des résultats de l'enquête :

- 40.37 % de retour de questionnaires (348 réponses),
 - 121 réponses sans avis,
 - 78 réponses défavorables,
 - 149 réponses favorables,
- ⇒ Sur les 348 réponses, 200 sont concernées par les garderies,
- ⇒ 2 réponses sans avis,
- ⇒ 70 réponses défavorables,
- ⇒ 128 réponses favorables,

Concluant sur un large accord de la Commission des Affaires Scolaires Extra-Municipale, Monsieur le Maire est favorable à un maintien des horaires de fin de garderies à 18h00 afin de préserver le rythme des enfants et d'éviter toute augmentation de coût de garderie pour les familles.

H. BILAN FINANCIER

BILAN FINANCIER GARDERIES PERISCOLAIRES 09/2018.2020

NATURE	DEPENSES
	€
ALIMENTATION - GOÛTER	9 860,28
AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES (petit matériel pédagogique)	877,80
FOURNITURES DE PETITS EQUIPEMENTS (jeux et jouets)	153,98
FRAIS DE TELECOMMUNICATION (portable coordinatrice)	199,34
CHARGES DE PERSONNEL VACATAIRES	62 992,56
REDEVANCES GARDERIES PERISCOLAIRES	
TOTAUX :	74 083,96
	-13 097

BILAN FINANCIER GARDERIES PERISCOLAIRES 09/2019-08/2020

NATURE	DEPENSES
	€
ALIMENTATION - GOÛTER	7 709,92
AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES (petit matériel pédagogique)	1 031,75
FOURNITURES DE PETITS EQUIPEMENTS (jeux et jouets)	266,81
FRAIS DE TELECOMMUNICATION (portable coordinatrice)	167,99
CHARGES DE PERSONNEL VACATAIRES	64 515,64
REDEVANCES GARDERIES PERISCOLAIRES	
TOTAUX :	73 692,11
	-50 026

Là encore, il est difficile de faire une analyse des différences entre les années scolaires 2017/2018 et 2018/2019. Le rythme scolaire est passé de 5 à 4 jours d'ouverture à la semaine depuis septembre 2018.

II. LA PAUSE MERIDIENNE.

La Ville se charge également de la gestion du temps de la pause méridienne. Ce temps concerne la fin des classes le matin, jusqu'à sa reprise en début d'après-midi. Il s'agit essentiellement de l'encadrement des enfants durant leur présence au restaurant scolaire et de la période qui suit le déjeuner, lequel se partage selon les écoles et les jours en deux temps :

- Une première séquence qui a pour objet d'encadrer le temps de récréation avant la reprise de la classe.

- Et une seconde séquence dénommée « Les Ateliers du Temps du Midi », laquelle est inscrite au dispositif « Projet Éducatif de Territoire- Plan Mercredi ». Des ateliers sportifs et éducatifs de 40 minutes environ sont proposés aux écoliers.

A. SYNTHÈSE DES ATELIERS DU MIDI PROPOSÉS PAR ÉCOLE

Ecole CRETAY

- Lundi de 11h45 à 12h25 : acrosport /jeux de récréation, jeux de ballons
- Mardi de 11h45 à 12h25 : activités apaisantes et relaxantes, bricolage, Jeux de société
- Jeudi de 11h45 à 12h25 : acrosport /jeux de récréation, jeux de ballons
- Vendredi de 11h45 à 12h25 : activités apaisantes et relaxantes, bricolage divers, jeux de société.

Ecole PERRAULT

- Lundi de 11h40 à 12h20 : activités apaisantes et relaxantes, bricolage divers, jeux de société
- Mardi de 11h40 à 12h15 : vélo/roller, jeux de ballon, Jeux de cours
- Jeudi de 11h40 à 12h15 : activités apaisantes et relaxantes, bricolages divers, jeux de société
- Vendredi de 11h40 à 12h20 : vélo/roller, jeux de ballons, jeux de cours
- Mardi de 11h30 à 12h00 : association Lire et Faire Lire.

Ecole BLUM

- Lundi de 11h40 à 12h20 : Création de jeux règle du jeu fabrication du support finalité jouer avec toutes les tranches d'âges.
- Mardi de 12h15 à 13h00 : sports collectifs (foot, hand, basket), jeux de récréation, pétanque
- Jeudi de 12h45 à 13h20 : sports collectifs (foot, hand, basket), jeux traditionnels
- Vendredi de 12h45 à 13h20 : sports collectifs (foot, hand, basket), jeux d'opposition.

Ecole CHARPAK

- Lundi de 12h40 à 13h20 : pétanque « La Molle », jeux de ballons
- Mardi de 11h40 à 12h20 : jeux d'opposition, jeux traditionnels
- Jeudi de 11h40 à 12h20 : jeux de société, différents projets suivant les repas à thème
- Vendredi de 11h40 à 12h20 : jeux d'oppositions et traditionnels.

Ecole ROUSSEAU

- Lundi de 12h40 à 13h20 : sports collectifs (foot hand, basket), jeux traditionnels
- Mardi de 11h40 à 12h20 : Création de jeux. Règles du jeu fabrication de support finalité : jouer avec toutes les tranches d'âges.
- Jeudi de 12h40 à 13h20 : sports collectifs (foot hand, basket), jeux de récréation, jeux d'oppositions
- Vendredi de 12h40 à 13h20 : création de jeux. Règles du jeu fabrication du support finalité : jouer avec toutes les tranches d'âges.

Ecole ANDERSEN

- Lundi de 12h40 à 13h30 : Création de jeux. Règles du jeu fabrication du support finalité : jouer avec toutes les tranches d'âges.
- Mardi de 12h40 à 13h30 : jeux de société, activités apaisantes et relaxantes, bricolage, jeux de société
- Jeudi de 12h40 à 13h30 : Création de jeux. Règles du jeu fabrication du support finalité : jouer avec toutes les tranches d'âges.
- Vendredi de 12h40 à 13h30 : activités apaisantes et relaxantes, bricolages divers, jeux de société.

Ecole BITSCHNER

- Lundi de 13h00 à 13h45 : activités apaisantes et relaxantes, bricolages divers, jeux de société
- Mardi de 13h00 à 13h45 : Création de jeux-règles du jeu -Fabrication du support Finalité : jouer avec toutes les tranches d'âges.
- Jeudi de 13h00 à 13h45 : activités apaisantes et relaxantes, bricolage, jeux de société
- Vendredi de 11h45 à 12h25 : Création de jeux -règles du jeu-Fabrication du support Finalité : jouer avec toutes les tranches d'âges.

B. BILAN FINANCIER :

NATURE	DEPENSES
	€
AGENTS MUNICIPAUX (3 Agents).	20 102,21
SURVEILLANTS VACATAIRES (23 Surveillants)	96 339,21
TOTAUX : Soit un montant à la charge de la ville :	116 441,42

Nota Bene : Aucune participation financière des familles pour ce temps particulier.

III. COMMISSION DES MENUS.

Depuis 2008, les enfants participent à la Commission des Menus. La coordinatrice périscolaire prépare ce temps d'échange le midi, sous forme de table ronde, avec une vingtaine d'enfants des écoles élémentaires. C'est l'occasion pour eux d'exprimer des idées et des souhaits sur les repas à thème, comme le repas de Noël ou autres repas interrelationnels. Deux représentants des enfants sont élus sur chacune des écoles et participent à cette commission, ainsi qu'un parent représentant de chaque école.

Avant chaque vacance scolaire, la commission des menus se réunit. Cela représente donc 5 réunions par année scolaire.

Il faut savoir que lors de la seconde commission des menus (novembre ou décembre selon la date programmée), une visite de la cuisine centrale est organisée afin que les nouveaux élus (enfants et parents), puissent découvrir le lieu de fabrication ainsi que le fonctionnement d'un tel établissement :

- Gestion des coûts
- Gestion des stocks
- Règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Les différents postes de travail des agents.

IV. LA COORDINATION PERISCOLAIRE.

La coordination périscolaire est facteur de réussite et de paix sociale, notamment en ce qui concerne la pause méridienne. Elle assure l'organisation, le suivi et la coordination du secteur périscolaire.

Placée sous la responsabilité du directeur du service Jeunesse, Ecoles et Sports, elle permet une meilleure transversalité entre les services des Ressources Humaines, les Affaires Scolaires et la Restauration Collective. Elle est assurée au quotidien par une coordinatrice chargée :

- A. De piloter les accueils périscolaires (pour les deux services) :
 - Gestion des relations avec les familles afin de régler les conflits sur l'ensemble des accueils périscolaires (gestion des appels, courrier, rendez-vous et de leur suivi)

- Suivre les fréquentations et les informations permettant d'effectuer la facturation et d'éditer des statistiques
 - 1. Garderie, Atelier du temps du midi
 - a. Proposer et mettre en œuvre un projet pédagogique sur l'ensemble des actions
 - b. Suivre les fréquentations et les informations permettant d'effectuer la facturation et d'éditer des statistiques
 - 2. Surveillance des cantines
 - a. Participer et veiller à l'éducation au goût des enfants
 - b. Assurer le relais d'informations des PAI
- B. De manager (animation et coordination) des équipes :
- Proposer des équipes
 - Encadrer, animer les équipes d'animateurs et évaluer leur comportement professionnel
 - Former et informer les intervenants sur le contenu de leurs missions
 - Organiser le planning d'intervention
 - Gérer les absences et remplacements
- C. D'organiser et de gérer les activités :
- Assurer le suivi des achats spécifiques
 - Gérer et suivre le budget alloué
 - Participer à l'organisation matériel des PPMS et SMA
- D. De gérer les activités annexes :
- Transmettre les effectifs
 - Participer aux commissions « menus »
 - Participer aux réunions PAI
 - Participer à la mise en œuvre du projet éducatif municipal.

CONCLUSION.

Le dispositif périscolaire municipal ne cesse d'améliorer ses fonctionnements en mettant en place de nouveaux projets pédagogiques.

Ainsi, pour l'année 2019/2020, rattaché au PEDT- « Plan Mercredi » (Projet Éducatif Territorial 2019/2021), ses actions seront axées sur les thèmes suivants :

- Former et maintenir la sensibilisation de l'équipe de vacataires à la sécurité : application des mesures « Vigipirate »
- Renouveler les exercices d'évacuation incendie
- Sensibiliser les enfants à leurs Droits & Devoirs et à l'écocitoyenneté
- Prévenir et lutter contre toutes formes de discriminations
- Travailler sur l'élaboration de fiches « Apprendre le conflit sans passer par la violence » à l'attention des vacataires pour les accompagner dans la gestion des situations conflictuelles
- Sensibiliser les agents du temps des garderies et des temps du midi à l'Accueil d'un enfant en situation de Handicap en milieu périscolaire
- Sensibilisation à la langue des signes sous forme ludique dans chaque garderie périscolaire
- Mettre en place un pointage au départ des enfants (février 2020), permettant d'affiner les statistiques de fréquentations
- Mettre en place des projets d'animation sur des thématiques diverses en fonction des périodes de l'année
- Mettre en place des menus spéciaux permettant de varier les plaisirs. Ces repas à thème sont servis lors de chaque changement de saisons et partagés avec les résidents des Hortensias et de la Filandière
- Mettre en place sur le temps du midi, des ateliers intergénérationnels de découvertes et de confection de recettes d'antan.
- Une année particulière certain projet comme repas partagés avec les résidents des hortensias et de la filandière, reste suspendue ainsi les ateliers intergénérationnels de découverte et confection de recette d'antan.
- Projet garderie sensibilisation à la langue des signes sous forme ludique aider d'un jeu de société.

ANNEXES

DEVILLE LES ROUEN
BILAN PERISCOLAIRE 2019/2020

Ci-après, les tableaux détaillés des fréquentations par récole au titre de l'exercice 2019/2020.

FREQUENTATIONS GARDERIES PERISCOLAIRES
2019/2020

Ecoles	Matin uniquement	Soir uniquement	A la Journée	Nombre de jours d'ouverture sur le mois
Présences cumulées septembre 2019				
Andersen	126	119	51	16
Bitschner	138	142	67	
Crétay	154	181	98	
Perrault	68	83	31	
Blum	131	126	46	
Charpak	168	339	93	
Rousseau	199	291	87	
Totaux	984	1281	473	
Moyenne	61,50	80,06	25,56	
Présences cumulées octobre 2019				
Andersen	148	165	51	12
Bitschner	167	160	87	
Crétay	140	153	76	
Perrault	69	107	48	
Blum	123	117	43	
Charpak	153	273	67	
Rousseau	161	245	69	
Totaux	961	1220	441	
Moyenne	80,08	101,67	36,75	
Présences cumulées novembre 2019				
Andersen	170	168	54	15
Bitschner	180	169	78	
Crétay	198	236	123	
Perrault	76	116	42	
Blum	147	147	57	
Charpak	210	367	114	
Rousseau	212	331	101	
Totaux	1193	1534	569	
Moyenne	79,53	102,27	47,42	

DEVILLE LES ROUEN
BILAN PERISCOLAIRE 2019/2020

Ecoles	Matin uniquement	Soir uniquement	A la Journée	Nombre de jours d'ouverture sur le mois
Présences cumulées décembre 2019				
Andersen	98	88	33	12
Bitschner	155	142	101	
Crétay	117	152	79	
Perrault	63	94	38	
Blum	101	109	49	
Charpak	144	247	77	
Rousseau	161	208	84	
Totaux	839	1040	461	
Moyenne	69,92	86,67	38,42	
Présences cumulées janvier 2020				
Andersen	125	126	44	16
Bitschner	136	173	62	
Crétay	160	192	94	
Perrault	64	116	42	
Blum	136	133	61	
Charpak	209	323	114	
Rousseau	200	252	109	
Totaux	1030	1315	526	
Moyenne	64,38	82,19	32,88	
Présences cumulées février 2020				
Andersen	40	44	32	8
Bitschner	45	66	30	
Crétay	46	59	46	
Perrault	20	37	10	
Blum	43	37	32	
Charpak	54	117	57	
Rousseau	72	61	53	
Totaux	320	421	260	
Moyenne	40,00	52,63	32,50	
Présences cumulées mars 2020				
Andersen	81	69	40	16
Bitschner	93	99	47	
Crétay	99	99	60	
Perrault	22	46	15	
Blum	64	68	28	
Charpak	98	155	50	
Rousseau	111	136	59	
Totaux	568	672	299	
Moyenne	35,50	42,00	18,69	

DEVILLE LES ROUEN
BILAN PERISCOLAIRE 2019/2020

Ecoles	Matin uniquement	Soir uniquement	A la Journée	Nombre de jours d'ouverture sur le mois
Présences cumulées avril 2020				
Andersen	0	0	0	11
Bitschner	0	0	0	
Crétay	38	30	28	
Perrault	0	0	0	
Blum	0	0	0	
Charpak	0	0	0	
Rousseau	0	0	0	
Totaux	38	30	28	
Moyenne	3,45	2,73	2,55	
Présences cumulées mai 2020				
Andersen	7	0	0	13
Bitschner	22	17	15	
Crétay	35	35	19	
Perrault	8	0	0	
Blum	13	15	6	
Charpak	26	27	13	
Rousseau	33	25	20	
Totaux	144	119	73	
Moyenne	11,08	9,15	5,62	
Présences cumulées juin et juillet 2020				
Andersen	33	41	7	19
Bitschner	95	105	50	
Crétay	134	163	82	
Perrault	17	16	4	
Blum	36	53	26	
Charpak	143	234	87	
Rousseau	191	212	105	
Totaux	649	824	361	
Moyenne	34,16	43,37	19,00	